

**VILLE DE L'ISLE-ADAM****RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal de la commune se réunira

le vendredi 24 mars 2023 à 19 heures

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

La séance sera ouverte au public.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 décembre 2022.

1. Décisions du Maire.
2. Compte de gestion 2022 – Ville.
3. Compte de gestion 2022 – Plage.
4. Compte de gestion 2022 – Scène adamoise.
5. Compte administratif 2022 – Ville.
6. Compte administratif 2022 – Plage.
7. Compte administratif 2022 – Scène adamoise.
8. Affectation des résultats 2022 au budget 2023 – Ville.
9. Affectation des résultats 2022 au budget 2023 – Plage.
10. Budget supplémentaire 2023 – Ville.
11. Budget supplémentaire 2023 – Plage.
12. Budget supplémentaire 2023 – Scène Adamoise.
13. Vote des taux d'imposition de l'année 2023.
14. Contribution financière au SIPIAP.

15. Convention de subventionnement d'actions initiées par l'Office de Tourisme de L'Isle-Adam, la Vallée de l'Oise et les Trois Forêts sur le territoire de la Commune de L'Isle-Adam.
16. Réorganisation du service de la Petite enfance – Modification tableau des emplois.
17. Tarifs Plage saison 2023.
18. Modification des tarifs de la Scène Adamoise.
19. Tarifs d'accueil en structure Petite enfance des enfants placés par l'Aide à l'enfance (ASE).
20. Modification de la sectorisation scolaire pour les écoles maternelles et élémentaires.
21. Mise à jour du règlement de fonctionnement des prestations périscolaires et extrascolaires maternels et élémentaires.
22. Désignation du représentant du maire à la Fondation Chantepie-Mancier.

Fait à L'Isle-Adam, le 17 mars 2023



Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien Poniatowski
Sébastien PONIATOWSKI